

Philippe WALD - Fabrice REYNAUD
Arnaud AYACHE - Fabien TOMMASONE – Marie CASES

12 av. du gal Gallieni – BP215
92002 Nanterre la Défense

Tel 01 41 37 65 30
contact@huissierweb.com
<https://leroi-associes.com>

6 place Tristan Bernard
75017 Paris

PROCES VERBAL DE CONSTAT



**LE MERCREDI QUINZE AVRIL
DEUX MILLE VINGT SIX
de 13 heures 50 à 14 heures 25.**

A LA REQUETE DE :

La société CREDIT LOGEMENT, Société Financière, Société Anonyme au capital de 1.259.850.270 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 302 493 275, SIRET 30249327500044, dont le siège social est situé 50 boulevard de Sébastopol, 75003 PARIS, agissant poursuites et diligences de son Directeur Général domicilié en cette qualité audit siège ;

Pour lequel domicile est élu au cabinet de **Maître Séverine RICATEAU** représentant la **SELARL SLRD AVOCATS**, Avocate au Barreau des Hauts de Seine, demeurant 95 avenue de Paris, 92320 CHATILLON ;

M'AYANT EXPOSE :

Que le requérant est créancier de Madame [REDACTED] den [REDACTED] ;

Qu'en conséquence, il a fait délivrer un commandement valant saisie immobilière en date du 2 mars 2026 suivant acte du ministère de Maître Arnaud AYACHE ;

Madame [REDACTED] n'ayant pas déféré aux causes dudit commandement dans un délai de huit jours, il m'est demandé de dresser un procès-verbal descriptif des lieux saisis dans les termes des articles R.322-1 et R.322-2 du code des procédures civiles d'exécution.

Le bien saisi est le suivant :

Dans un ensemble immobilier situé 25 rue Ernest Renan à 92190 MEUDON.

LE LOT NUMERO SOIXANTE DIX SEPT (77)

Il comprend à l'étage une chambre de domestique prenant jour sur la rue de la Tour portant le numéro 23 du plan.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je Fabien TOMMASONE, huissier de Justice et commissaire de Justice, associé de la **SARL LEROI & ASSOCIES**, titulaire de deux offices d'huissiers de justice et de commissaires de justice près les cours d'appel de Paris et de Versailles, exerçant en l'office de Nanterre, 12 avenue du général Gallieni,

JE ME SUIS RENDU CE JOUR :

25 rue Ernest Renan

92190 MEUDON

EN PRÉSENCE DE :

Madame [REDACTED] témoin,

Monsieur [REDACTED]

Monsieur Flavio Lourenço serrurier,

Monsieur Ribeiro Rui diagnostiqueur.

OÙ ÉTANT J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

A / Localisation du bien et identité du syndic de copropriété

La copropriété se trouve dans un quartier résidentiel, située à 8 minutes à pied de la gare BELLEVUE qui dessert la ligne N du transilien. Cette gare conduit en quatre stations à la gare de PARIS-MONTPARNASSE.

Le studio est localisé dans l'annexe D de l'ensemble immobilier, à l'arrière de la loge du gardien. Il s'agit de la première porte à droite au premier étage numéro 23. Je note que l'accès à la copropriété est sécurisé et qu'elle est en outre bien entretenue.

Le syndic de la copropriété est IMMO DE France 7 ter rue de la Porte de Buc à 78000 VERSAILLES, références : Imm. N°3223, gestionnaire Madame [REDACTED] assisté de Madame [REDACTED] adresses courriel : marie.lahalle@immodefrance.com et amandine.beranger@immodefrance.com



1.



2.



3.



4. Image fournie à titre d'illustration (Source cartes.gouv.fr)

B / Conditions d'occupation

Le bien est occupé par la débitrice comme indiqué par courriel au créancier. Je constate par ailleurs la présence de son nom sur le tableau des occupants.

C/ Description des lieux saisis

Studio n°23

Je constate que le sol supporte un parquet présentant des rayures d'usage.

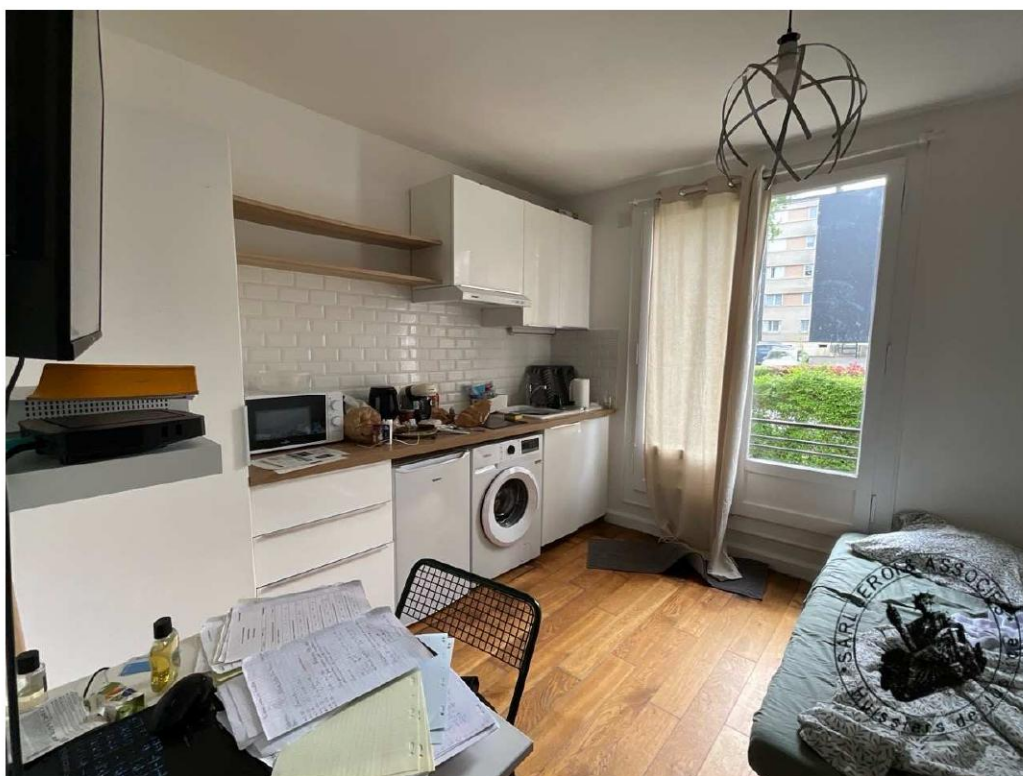
Je note que les murs sont recouverts d'une peinture de couleur blanche en bon état apparent. Le plafond est également peint en blanc et se trouve dans un état similaire.

Je constate la présence d'une cuisine ouverte équipée d'un évier avec égouttoir, ainsi que d'une plaque de cuisson électrique.

Je relève la présence d'une fenêtre à deux vantaux ouvrant à la française, permettant l'éclairage naturel de la pièce. Un point lumineux est installé au plafond.

Je note la présence d'un ensemble de rangements, ainsi que d'une arrivée d'eau et d'une évacuation destinée à l'installation d'un lave-linge.

Je constate que les toilettes et la douche sont situées sur le palier. Des photographies sont annexées à titre illustratif des équipements accessibles lors de mon passage, ils sont en bon état.



1.



2.



3.



4.



5.



6.

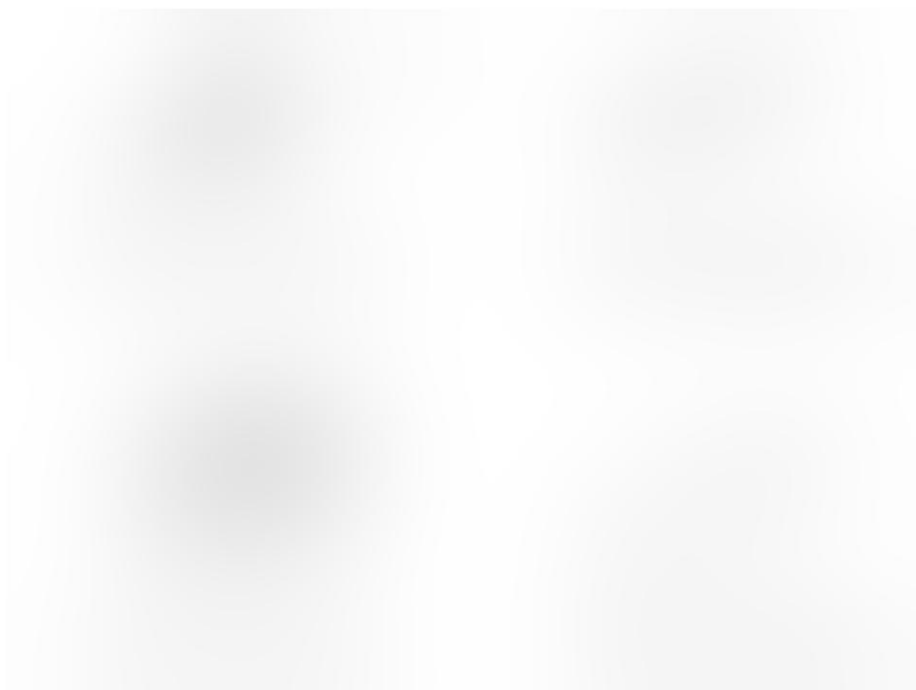


7.



8.

SIGNATURE DES PERSONNES PRESENTES



De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat sur 13 pages pour servir et valoir ce que de droit.



Fabien TOMMASONE
Commissaire de Justice associé